



# PROJET PEDAGOGIQUE

Juillet 2019

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Du 08 juillet au 26 juillet 2019



## LE PROJET

**Notre projet pédagogique est un contrat de confiance passé entre l'équipe pédagogique, la Municipalité de Wormhout et de Ledringhem, les intervenants, les parents et les enfants.**

**Il tient compte des recommandations et directives de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale.**

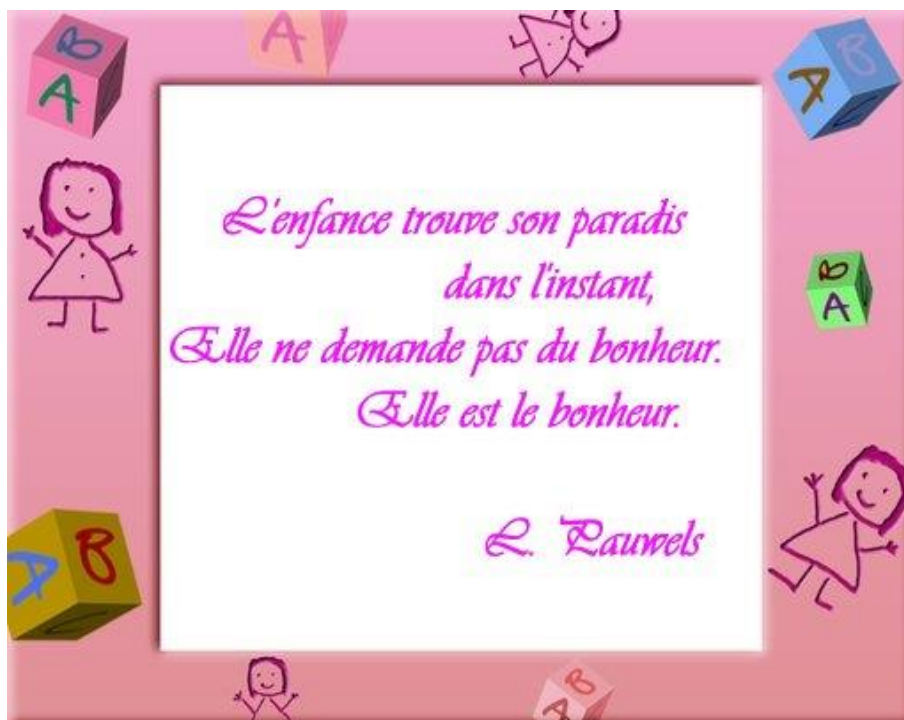
**Ce projet est en accord avec le projet Educatif de la ville de Wormhout.**

**Il nous paraît important de donner du sens aux activités qui sont proposées.**

**Le projet pédagogique ainsi que le projet éducatif sont en libre consultation à l'ALSH ainsi que sur le site internet de la commune.**

**[www.ville-wormhout.fr](http://www.ville-wormhout.fr)**





**Notre accueil de loisirs ouvre ses portes à 392 enfants âgés de 4 à 14 ans (inclus).**

**51 de - 6 ans**

**156 de + de 6 ans**

**Les inscriptions se font à la semaine.**

### Répartition des groupes

Les enfants sont répartis en 9 groupes selon les semaines, les moments de la journée et les activités proposées :

1<sup>er</sup> groupe : 4 ans avec au maximum 22 enfants encadrés par 3 animateurs

2<sup>ème</sup> groupe : 5 ans avec au maximum 29 enfants encadrés par 4 animateurs

3<sup>ème</sup> groupe : 6 ans avec au maximum 24 enfants encadrés par 2 animateurs

4<sup>ème</sup> groupe : 7 ans avec au maximum 25 enfants encadrés par 3 animateurs

5<sup>ème</sup> groupe : 8 ans avec au maximum 28 enfants encadrés par 3 animateurs

6<sup>ème</sup> groupe : 9 ans avec au maximum 22 enfants encadrés par 2 animateurs

7<sup>ème</sup> groupe : 10-11 ans avec au maximum 19 enfants encadrés par 2 animateurs

8<sup>ème</sup> groupe : 11 ans avec 16 enfants au maximum encadrés par 2 animateurs

Groupe des 12-14 ans avec au maximum 20 enfants avec 3 animateurs

### Enfants à particularité

Nous accueillerons un enfant autiste au cours du mois de juillet qui sera suivi par une assistante de vie scolaire en semaine 1. Un travail a été mené en amont avec la famille, le service Jeunesse et le Centre Ressources Autismes (sensibilisation à l'autisme pour les animateurs volontaires).

Cet enfant sera à nouveau accueilli en août ainsi que 3 autres enfants prétendant à l'AEH. Un animateur accompagnera particulièrement ces enfants.

## Les modalités d'inscription et les tarifs :

Période d'inscription : du 06 mai au 11 mai 2019 pré-inscription par téléphone puis du 13 au 24 mai 2019 inscription définitive et paiement.

Les familles inscrivent leurs enfants à la semaine, selon différentes formules :

- Semaine en journée complète + petit déjeuner : à partir de 8H00 (Arrivées échelonnées jusque 9h00) jusque 17h30.
- Semaine en journée complète de 9H00 à 17H30.

Concernant ces 2 formules : Le repas du midi y est inclus.

- Uniquement les après-midi de 14H00 à 17H30. (Semaine avec une journée complète en raison d'un pique-nique hebdomadaire)

Les tarifs : les tarifs d'inscription sont calculés en fonction du quotient familial déterminé par la CAF. Ils sont donc différents en fonction du revenu des familles.

*Ci-joint tract été 2019 en annexe.*

Les inscriptions nous permettent de rencontrer les familles, d'être informé des particularités de chacun et chacune, de répondre aux interrogations des familles quant à l'organisation et de les rassurer.

Les tarifs dépendent du quotient familial et sont répartis en 9 tranches.

Depuis janvier 2013, la ville de Wormhout est conventionnée au dispositif LEA de la CAF du Nord. Cette convention tente de favoriser les familles dont les quotients sont bas.

## LES LOCAUX

L'Accueil de Loisirs se situe Chemin de Rubrouck 59470 Wormhout dans l'école Roger Salengro. Nous disposons de 9 salles : Salle de Motricité /Salle périscolaire maternelle/ Salle périscolaire primaire /Dortoir /Bibliothèque primaire et bibliothèque ainsi que de 3 classes au 1<sup>er</sup> étage.

Ces salles sont réaménagées de façon à rendre les lieux dignes des plus belles vacances. Nous disposons aussi des cours, des préaux, de la cuisine ainsi que des salles de sport attenantes à l'école.

### *L'aménagement...*

L'enjeu de notre aménagement est d'importance considérable puisque des enfants de l'école fréquentent l'ALSH, il faut qu'ils se sentent dépaysés malgré ce même lieu pour 2 fonctions différentes. L'enfant doit se sentir bien dans cet environnement, trouver des repères et il doit répondre à ses besoins.



L'entretien des locaux est assuré par des agents communaux dont le planning est annexé. Ce sont 2 agents qui entretiennent les sanitaires, les salles d'activité et qui profitent des jours de sortie afin de laver les sols des salles utilisées quotidiennement.

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE



Elle est composée de :

WLODARSKI née VEROVE Laëtita en direction, animatrice territoriale

Diplômée	stage Pratique	sans qualification
CALESSE Elise*	<b>DEBOUDT Manon</b>	WLODARSKI Rodrigue
CARTON Alan*	<b>DELANNOY Félicien</b>	LEFEBVRE Erwan
CARTON Anthony*	<b>DEPECKER Mégane</b>	
CARTON Manon	TAORMINA Marion	
DEMASSIET Marie	<b>WALLAERT Matthéo</b>	
LAPORTE Julie	<b>WLODARSKI Achille</b>	
LAPORTERIE Chloé		
MAERLAND Floriane		
MARQUISE Lucas		
RIBREU Mégane		
ROHART Léa		
SMAGGHE Gwendoline		
REVILLON Marine		
PATTOU Estelle		
MAES Axel		
MASCLET Valentine		

Une réunion aura lieu le samedi 18 juin à 9h00 à l'école Roger Salengro  
Cette réunion permet de préparer le planning d'animation, de discuter des attentes, des objectifs et des moyens afin de mener à bien les différents projets d'animation de l'équipe.

Une autre réunion d'implantation aura lieu dans les locaux le samedi 06 juillet afin de « planter le décor »

### Le rôle de la direction...

Le directeur prépare et diffuse les tracts d'information pour les inscriptions de l'accueil de loisirs.

Il se charge des inscriptions et encaisse les règlements des familles. Il est régisseur des recettes.

Il oriente les familles vers l'assistante sociale du secteur en cas de difficultés financières.

Il rassure, informe et conseille les parents lors des inscriptions.

Le directeur est chargé de veiller au bon fonctionnement du centre.

Il gère les relations avec les différents partenaires, les prestataires de services, les familles et les organisateurs.

Il doit également s'occuper de la partie administrative (achats, commandes, informations à destination des parents).

Il assure un rôle formateur auprès des animateurs stagiaires et diplômés :

- Mise à disposition de documents
- Réponse aux questions,
- Fixer des objectifs,
- Donner des conseils,
- Trouver ensemble des solutions,
- Organiser des rencontres individuelles (bilans mi-parcours)

Il valide ou non les stages pratiques BAFA.

Le directeur est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique avec l'équipe d'animation.

Il est également responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

### Le rôle de l'animateur...

L'animateur est un modèle pour les enfants.

Il doit faire preuve d'exemplarité, avoir une grande capacité d'adaptation, être mature, responsable, tolérant, avoir une aptitude à communiquer (utiliser un vocabulaire adapté).

Il faut qu'il respecte le rythme de vie de chaque enfant, être observateur et à l'écoute.

Ils doivent veiller à la sécurité des enfants que ce soit sur le plan physique mais aussi sur le plan moral et affectif.

Il propose un projet d'activités en adéquation avec le projet pédagogique et s'occupe de l'animation des différents moments de la journée.

Il est important pour l'animateur d'apprendre à analyser ses animations, à développer son esprit critique afin d'enrichir ses compétences.

Les animateurs devront remplir les grilles d'évaluation de leurs activités pour leur permettre de faire un point sur les différents éléments de leurs activités (pour pouvoir apporter des améliorations pour les suivantes)

L'animateur devra avoir une tenue correcte et adaptée aux différentes activités (vêtement de pluie, chaussures adaptés aux activités).

Il est interdit de fumer et de boire de l'alcool dans l'enceinte de l'accueil de loisirs

Il est également interdit de boire de l'alcool lors des sorties organisées avec les enfants.

Toutes drogues sont interdites

Pour les animateurs fumeurs, nous autorisons une pause cigarette après le restaurant scolaire à l'abri du regard des enfants (l'animateur doit prévenir ses collègues de son moment de pause).

Lorsque les animateurs sont en sortie avec les enfants, la pause cigarette est autorisée après le repas à l'abri des regards des enfants et en s'assurant que les enfants sont bien sous la surveillance des autres animateurs (les animateurs prendront donc à tour de rôle leur pause).

### Le rôle de l'animateur lorsqu'un enfant est blessé :

Prévenir l'assistante sanitaire et le directeur.

#### - Pour une petite blessure :

La fiche sanitaire est nécessaire avant de prodiguer les soins.

L'animateur/ l'assistante sanitaire se doit de le soigner en vérifiant les contre-indications. Une fois l'enfant soigné l'animateur l'ayant pris en charge se doit de remplir le petit carnet d'infirmerie du groupe se trouvant dans les trousse de secours.

L'animateur veille à ce que la trousse de secours soit toujours complète.

Il est primordial de référer tout incident dans le cahier d'infirmerie, prévu à cet effet (on y renseigne la date, l'heure, le nom de l'enfant, les circonstances, la description complète des soins avec le nom des produits utilisés, l'endroit de la blessure ainsi que l'animateur l'ayant soigné).

Le directeur se charge d'appeler les parents si nécessaire (l'enfant ne prévient en aucun cas ses parents lui-même afin d'éviter de créer un mouvement de panique chez les parents).

#### - Pour une blessure plus importante :

Si les soins qui doivent être prodigués à l'enfant sont trop importants, il faut :

- appeler les pompiers/SAMU (en précisant : le lieu précis de l'accident, l'état de l'enfant, les soins qui ont déjà été apportés).
- prévenir la directrice



## Les différents partenaires et prestataires

### - Contact avec les familles :

Toutes informations concernant la vie du centre est communiquée est visible pour les parents.

- Affichage dans le hall d'entrée (planning, menu des repas, répartition des enfants dans les groupes, informations diverses).
- Remise d'un planning d'activité le premier jour du centre.
- Remise de documents d'informations et d'autorisations parentales des différentes sorties.
- Disponibilité des directeurs et animateurs lors des arrivées et départs des enfants.
- Demande de participation ponctuelle des parents lors de jeux à thème (déguisement des enfants, récupération de matériels,...).

### - La restauration :

Les enfants inscrits à 8h00 peuvent prendre le petit déjeuner au centre. Le centre propose aux enfants du jus d'orange, du lait nature ou chocolaté, des compotes, yaourts, céréales, pains, confitures, chocolat.



Les repas seront pris au restaurant scolaire municipal. Les menus et les repas sont conçus et préparés par les cuisiniers et servis par le personnel communal.



## UNE JOURNÉE A L'ALSH

L'équipe d'animation accueille les enfants de façon échelonnée de 8h à 9h. Ils commencent tranquillement la journée par un bon petit-déjeuner servi jusque 8h50 puis participent aux différentes activités calmes qui leur sont proposées : lecture, puzzles, jeux de construction, coloriage...

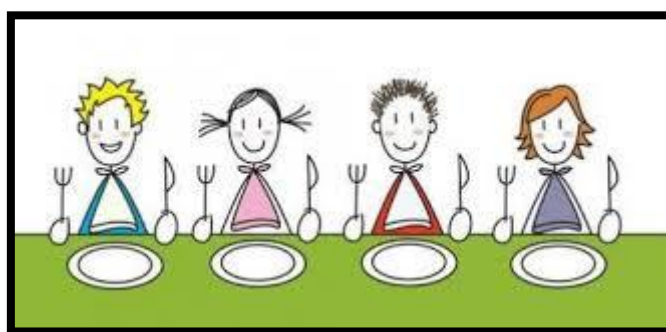
A 9h, les enfants inscrits en journée complète sans petit-déjeuner arrivent et chacun rejoint sa salle selon son groupe.

Les groupes constitués, les enfants et les animateurs prennent un temps pour discuter du programme de la journée et de ce qu'ils ont déjà vécu durant les jours précédents, cela permet à chacun d'ajuster ses attentes.

Les activités ont lieu de 9h15 à 11h50.

Les enfants se rendent ensuite au restaurant scolaire municipal attenant à l'école Roger Salengro et déjeunent vers 12h00.

Les animateurs prennent leurs repas attablés avec les enfants. Ce repas est l'occasion d'échanges sur ce qui a été vécu et ce qui va être mis en place...



## LES OBJECTIFS GENERAUX DE L'EQUIPE

### **La vie en collectivité**

Favoriser la rencontre entre les enfants par le biais des temps de vies collectives (repas, goûters, grands jeux...) ainsi que des sorties. Ce sont des temps d'accueil durant lesquels les enfants de tous âges se retrouvent et doivent partager un lieu en commun ou du matériel.

Les règles de vie sont affichées dans le centre, elles sont établies dans chaque groupe avec les enfants et sont discutées à nouveau en fonction des conflits et des situations rencontrées.

Valoriser chaque enfant dans ses compétences : proposer des activités dans lesquelles chacun pourra mettre en avant ses savoirs.

Afin de sensibiliser tous les enfants et animateurs au monde du handicap, une après-midi jeu aura lieu « T'es pas cap le handicap » en association avec un prestataire (N'joy)



### **L'autonomie**

Chaque enfant a un niveau de compétences différent. Il doit pouvoir être reconnu et encouragé dans son individualité.

L'équipe d'animation privilégiera les projets imaginés par les enfants et leur donner les moyens de les réaliser.

Les enfants participent au fonctionnement de la vie collective et peuvent participer aux tâches collectives surtout en mini-camp.

## **L'épanouissement**

La création et l'affichage du programme des journées de la semaine, permet aux enfants d'éveiller leur curiosité.

Les activités communes aux différentes tranches d'âge permettent de valoriser les enfants, de les responsabiliser.

Le mini-camping sera pour certains enfants l'occasion de quitter le cercle familial pour la première fois.

Des activités ont été pensées afin d'intégrer, le jeune enfant autiste. Notamment, grâce à l'achat de « coussins des émotions ».

## **La découverte**

Le thème de L'ALSH est « **Les irréductibles Wormhutois** » ».

Les enfants auront donc l'occasion de « voyager » à travers le temps et d'aborder la vie des gaulois.

Les activités seront le tremplin pour découvrir de nouvelles techniques, de partager leurs expériences, de s'exprimer...

## **La détente**

**N'oublions pas que les enfants sont en vacances !**

Les enfants doivent se sentir dépayser, ils doivent pouvoir évoluer à leur rythme, être maîtres de leurs vacances.

Rire, chanter, parler...bouger, danser, jouer...se reposer, s'extérioriser, découvrir.

## Conclusion

### *L'échange, la fête, la convivialité...*

L'accueil de loisirs doit être un lieu festif où il fait bon vivre. La bienveillance est de mise dans tous les moments de vie.

### *L'évaluation*

Ayons toujours à l'esprit que notre fonction est celle d'une équipe qui travaille à accompagner les enfants dans cet apprentissage avec toute la disponibilité et la réflexion que cela nécessite.

Dans cette perspective, nous aurons donc sans cesse à nous poser la question de savoir pourquoi l'on fait les choses : pourquoi telle réaction de la part de l'enfant/ groupe d'enfants/ de moi-même par rapport à tel problème ? Quel ensemble de solutions envisager pour y répondre, quelle attitude, quelle compréhension, quel dialogue, quelle activité mettre en place et comment la mener etc., et enfin, où trouver de l'aide ?

### *Grandes questions :*

- Est-ce que les activités proposées aux enfants correspondent bien avec les objectifs (pédagogiques, éducatifs) qui étaient fixés pour cette session ?
- Les objectifs éducatifs ont-ils été respectés ?
- Les objectifs pédagogiques ont-ils été respectés ?
- Est-ce que les animateurs ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés ?
- Comment était l'ambiance entre animateurs au sein de leur groupe ? entre tous les groupes ?
- Le thème a-t-il été mené jusqu'au bout ?
- Les animateurs étaient-ils responsables, les règles de sécurité ont-elles été respectées ?
- Les animations proposées étaient-elles de qualité ?
- Les animateurs ont-ils réussi à mener à bien leurs activités ?
- L'imaginaire était-il présent et cohérent dans les animations proposées ?
- Les enfants ont-ils participé activement aux différentes animations ?
- Est-ce que les enfants étaient acteurs de leurs vacances ?
- A-t-on dénombré un grand absentéisme ?
- Comment les animateurs ont-ils ressenti l'accueil de loisirs ?
- Que faudrait-il changer pour améliorer l'accueil de loisirs ?

Une grille d'évaluation permet également d'évaluer les animateurs. (Joint en annexe)

Une grille d'évaluation permet également aux animateurs de s'auto-évaluer lors de grands jeux.